

DOSSIER DE PRESSE

Colloque organisé par la Députée Chantal Jourdan “La libre évolution pour repenser notre rapport au vivant”

Salle Colbert, Palais Bourbon, 126 rue de l'Université, Paris 7e

Et si on laissait faire la nature ?

Le 30 septembre 2026, la députée Chantal Jourdan invite la Coordination Libre Évolution* (CLE) dans le cadre d'un colloque consacré à la libre évolution.

La libre évolution, une nouvelle manière de restaurer le vivant

Face à l'effondrement de la biodiversité et aux bouleversements

climatiques, une autre manière de protéger la

nature gagne du terrain : la libre évolution. Cette approche consiste à laisser les espaces naturels évoluer selon leurs dynamiques spontanées, en limitant les interventions humaines. Aujourd'hui encore marginale en France, elle constitue pourtant un levier complémentaire pour restaurer la biodiversité et renforcer la résilience des écosystèmes.



La libre évolution repose sur un principe simple : lever les pressions exercées sur les écosystèmes pour leur permettre de fonctionner naturellement. Concrètement, cela signifie l'arrêt des activités extractives et des interventions de gestion.

Cette démarche n'est ni un abandon des territoires ni une mise sous cloche. Elle vise avant tout à laisser davantage de place aux dynamiques naturelles, tout en n'excluant pas par principe la présence humaine.

Un levier essentiel pour la biodiversité, le climat et les territoires

Face au changement climatique, les écosystèmes sont soumis à des perturbations de plus en plus importantes. Dans ce contexte, la libre évolution peut constituer un levier pour renforcer leur résilience, en leur permettant de s'appuyer sur leurs dynamiques naturelles pour s'adapter aux changements.

Plutôt que de considérer systématiquement l'intervention humaine comme la seule réponse aux changements qui affectent les écosystèmes, elle propose de laisser certains espaces évoluer naturellement afin d'observer et de renforcer leurs capacités propres d'adaptation.

Elle constitue également un outil pour mieux comprendre les effets du changement climatique : les espaces en libre évolution deviennent des sites d'observation et de recherche scientifique, permettant d'étudier les dynamiques naturelles de régénération et les réponses des écosystèmes aux perturbations.

Une journée pour faire avancer la libre évolution en France

Organisé au Palais Bourbon, ce colloque a pour objectif de créer un espace d'échange autour de la libre évolution. Cette journée permettra de mettre en lumière la diversité des initiatives déjà engagées en France : actions associatives, travaux de recherche scientifique et politiques publiques. Elle sera également l'occasion d'identifier les freins qui limitent aujourd'hui le développement de la libre évolution et de réfléchir aux leviers parlementaires susceptibles de faciliter son déploiement sur le territoire français.

Nous vous donnons rendez-vous le 30 septembre 2026, de 13h30 à 18h30 au Palais Bourbon, 126 rue de l'Université

Le programme complet est disponible [ICI](#)

Pour vous inscrire, merci de renseigner le formulaire [ICI](#)

**La Coordination Libre Évolution est un collectif national d'associations et d'acteurs réunis autour d'une ambition commune : faire reconnaître et développer la libre évolution en France. Nous partageons une conviction : protéger le vivant passe aussi par le respect de ses dynamiques propres, sans interventions humaines intrusives. La CLE porte l'ambition d'atteindre 10% du territoire métropolitain en libre évolution d'ici 2030, afin de faire de cette approche un levier pleinement reconnu des politiques françaises de conservation et de restauration de la biodiversité.*



COLLOQUE

La libre évolution

POUR REPENSER NOTRE RAPPORT AU VIVANT

organisé par Chantal Jourdan, députée de l'Orne

30 SEPTEMBRE 2026

PALAIS BOURBON, 126 RUE DE L'UNIVERSITÉ